

Listes TOUJOURS À VOS CÔTÉS dirigée par Hervé CHÉRUBINI, **PRÉSERVONS NOTRE IDENTITÉ** dirigée par Yohan THIEBAUD, **AGIR POUR SAINT-REMY** dirigée par Romain THOMAS

1. MEUBLÉS TOURISTIQUES, PÉNURIE DE LOGEMENTS et DÉVELOPPEMENT URBAIN PROBLÉMATIQUE

Le poids considérable des meublés touristiques dans la commune (22 %) pénalise l'offre de résidences principales, inférieure de 10 points à celle du pays d'Arles et de 18 points à celle du département. Outre la difficulté à se loger pour les non-propriétaires, il en résulte une pression de construction à l'origine de l'étalement urbain, du mitage des terres agricoles et de la banalisation des paysages. Pourtant, des outils¹ efficaces existent, comme la réglementation du changement d'usage. Comptez-vous y recourir ?

2. PREVENTION DES RISQUES NATURELS et INDUSTRIELS

Depuis 2010, année de référence pour la cartographie de l'aléa inondation, l'artificialisation de cette dernière a significativement augmenté², aggravant le risque de ruissellement et de dommages aux biens (bâtiments, véhicules, cultures) et aux personnes (blessures, électrocutions³). Comptez-vous actualiser la carte correspondante ?

L'an dernier, deux ruptures successives de pipeline se sont produites à quelques mois d'intervalle sur le gazoduc Fos-Tersanne à St Martin de Crau et St-Rémy dont le dernier a privé de gaz 11.000 foyers une semaine durant. La multiplication des interventions de remplacement de canalisations ces dernières semaines, notamment à Noves suggère, par ailleurs, un problème structurel affectant l'ensemble de l'artère gazière du Rhône. Face au danger que représentent ces explosions, au peu de transparence de l'Etat et de l'exploitant et sachant qu'une autoroute de l'hydrogène

¹ Servitude de résidence principale, plafond de nuitées, autorisation de location en meublé touristique conditionnée, etc...

² +73.4 hectares, soit la 4^e plus importante surface communale consommée dans les communes du PNRA, Arles, St-Martin-de-Crau et Tarascon comprises.

³ <https://www.laprovence.com/article/faits-divers-justice/6893216/dans-les-alpilles-un-deces-et-des-inondations.html>

devrait bientôt voir le jour dans les Alpilles, soutenez-vous la création d'un Comité de suivi dédié aux infrastructures gazières ouvert aux associations ?

3. PRÉSERVATION DES TERRES AGRICOLES, PROMOTION DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET DES CIRCUITS COURTS

Entre 1988 et 2020, le nombre d'exploitations agricoles sur le territoire communal a chuté de 65 %, l'une des baisses les plus importantes du Parc Naturel Régional des Alpilles, « communes-portes » comprises (Arles, Tarascon, St-Martin-de-Crau). L'artificialisation des terres agricoles s'est, parallèlement, accrue. St Rémy se place d'ailleurs 4^e dans la liste des communes les plus concernées⁴. Cet état de fait alimente la spéculation foncière. Que comptez-vous faire pour enrayer le phénomène ? Envisagez-vous de créer des Zones Agricoles Protégées ?

A St-Rémy, divers détournements d'usage sont observables en zone agricole (activités résidentielles, déballage de matériaux du bâtiment et remblais⁵, gardiennage de caravanes, dépôt d'épaves automobiles, garages de réparation automobile, carrière de graviers, ...). Que ferez-vous pour restituer ces terres à l'agriculture et mettre fin à l'impunité ?

La cantine communale proposait plus de 80% de produits issus de l'agriculture biologique en 2022 avec des « composantes bio et locales » à hauteur de 40%. Comptez-vous poursuivre dans cette voie et étendre cette approche à l'EHPAD ?

4. SANTÉ PUBLIQUE, LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS, QUALITÉ DE VIE

La moitié des particules fines que nous respirons provient du brûlage des déchets verts⁶. A cela s'ajoute parfois le brûlage de plastiques agricoles. Ces pratiques nuisent gravement à la santé. Comptez-vous verbaliser ceux qui enfreignent les interdictions de brûlage ? Quels moyens allouerez-vous à cette lutte ?

⁴ Artificialisation des sols (CEREMA 2015-2021) ; Registre Parcellaire Graphique (IGN 2023), <https://terredeliens.org/national/municipales-2026-la-seule-campagne-qui-compte-cest-celle-qui-nous-nourrit/>

⁵ Chemin des Vérans par exemple.

⁶ Pollution particulaire de l'air par le brûlage de déchets verts : ce que dit l'expertise de l'ANSES : <https://www.peren-revues.fr/pollutionatmospherique/7499?file=1>

A St-Rémy, la présence dans l'eau de polluants éternels et d'un pesticide, le chlorothalonil⁷, rappelle que la pollution chimique des sols atteint la nappe phréatique. Comptez-vous protéger les aires d'alimentation des captages contre les intrants chimiques agricoles et contre les dépôts de produits toxiques ?

5. ÉNERGIE

En 2023, la commune a défini des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAE_{nr}) limitées aux secteurs déjà artificialisés, tentant ainsi de protéger les zones naturelles et agricoles du développement du photovoltaïque au sol. Comptez-vous maintenir cette approche, voire l'affermir en définissant des zones d'exclusion ?

6. GESTION DES DÉCHETS ET SOBRIÉTÉ DES USAGES

Afin de limiter les dépôts sauvages, comptez-vous obtenir de l'intercommunalité la mise en place d'un système de collecte des déchets du BTP adapté au tonnage des professionnels ?

Vu la composition préoccupante du compost distribué en déchèterie (liste des produits autorisés: <https://lesflamantsrosesdutrebon.com/compost-sede-environnement/#produits>), comptez-vous amener l'intercommunalité à créer une filière de compost dédiée au traitement et à la redistribution gratuite des seuls déchets verts ?

7. PROTECTION DE LA FAUNE SAUVAGE ET DES ÉCOSYSTEMES

Certains secteurs riches en biodiversité appelés « Trame Verte et Bleue » (TVB) sont insuffisamment protégés. Des permis détruisant ces espaces sont régulièrement accordés. Intégrerez-vous la protection de cette trame au règlement du PLU ?

Les zones humides servent à préserver la ressource en eau, à prévenir les inondations et à maintenir la biodiversité. La plupart ne figurent pas au PLU. Comptez-vous inscrire leur protection dans le règlement du PLU ?

⁷ Cf <https://dansmoneau.fr/>

8 GESTION DU MASSIF FORESTIER

La diversification des essences améliore la résilience des forêts en réduisant le développement des maladies et des parasites ainsi que le risque incendie. Or, la forêt de St-Remy comprend 91% de résineux dont 87% de pins d'Alep. On peut donc parler de monoculture. Comptez-vous rééquilibrer le peuplement forestier avec des feuillus ?

Aujourd'hui, le pin d'Alep sert essentiellement de bois énergie et de base à la fabrication du papier. Or il peut être utilisé dans la construction. Plus rémunératrice, cette valorisation s'avère aussi moins polluante. Face aux enjeux de santé publique, comptez-vous soutenir la mise en place d'une filière bois d'œuvre ?

9. QUALITE ARCHITECTURALE, URBANISTIQUE, PUBLICITE ET PRÉENSEIGNES

Depuis 2020 et la délimitation d'un périmètre de protection du centre ancien dénommé « Site Patrimonial Remarquable », aucun règlement ni plan de gestion associé n'a vu le jour. Comptez-vous remédier à cette situation ?

Pour protéger le patrimoine architectural et paysager des Parcs Naturels Régionaux, toute publicité ou préenseigne⁸ est interdite en agglomération. Dans celle de St-Rémy, on en dénombre pourtant près d'une trentaine sur les principaux axes⁹. Comptez-vous lutter contre cette pollution visuelle ?

10. MOBILITÉS DURABLES ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Des programmes immobiliers situés à plus d'un kilomètre du centre-ville sont toujours inscrits au PLU, dont certains sont sur le point de sortir de terre (Clos Natura, OAP La Roche). Cette politique de périurbanisation, qui renforce la dépendance à la voiture et aggrave nuisances et pollutions, vous paraît-elle viable ?

11. PATRIMOINE PAYSAGER, NATUREL et AMÉNITÉS URBAINES

Tous les ans, des centaines de mètres de haies de cyprès sont arrachées à St-Rémy (quatre kilomètres en 3 ans selon les dernières vues aériennes disponibles, Cf Géoportail). Près d'un kilomètre de haies devrait encore disparaître en zone d'activités de la Massane. Inscrivez-vous dans le règlement du Plan Local d'Urbanisme la protection effective de l'essentiel de cette trame paysagère, comme l'ont fait d'autres communes des Alpilles.

⁸ Hors MH, manifestation culturelle, produits du terroir.

⁹ D571, D5, D99, D99, Cf données Streetview, avril 2024.

Pour répondre aux canicules et favoriser les mobilités douces, comptez-vous (re)planter des arbres sur les parkings, le long des voies urbaines les plus fréquentées et en bordure des principaux chemins ruraux ?